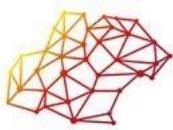
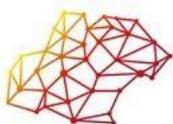


FICHE de PRESENTATION

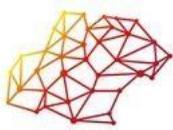
	Nom du DITEP	DITEP PEYREBRUNE-CAMINEM	DITEP CAMPESTRE APSH34	DITEP - Château d'Urac <i>Le château d'Urac est un établissement multi agrément</i> <ul style="list-style-type: none"> • IME - 67 places • DITEP – 24 places SESSAD – 30 places 	DITEP CHATEAU SAGE
DESCRIPTION	Situation géographique (centre-ville – périphérie – ville – campagne – proximité écoles et autres ressources)	Hybride, plusieurs sites campagne et agglomération ainsi que lieux de scolarisation	En périphérie d'une petite ville (7000 habitants) en milieu rural Et une ville en cœur d'hérault	A Bordères – sur – l'Echez en périphérie proche de Tarbes	3 sites : Centre ville, grande couronne Toulousaine (10 km les uns des autres)
	Nbre de jeunes et âge	100 parcours DITEP	84 de 0 à 20 ans	Agrément de 24 (16 en accueil de jour semi-internat) et 8 en internat. Accompagnement de 33 à 35 jeunes	113 de 7 à 20 ans
	Nbre de professionnels	65 professionnels	64 dont 12 services généraux, 7 thérapeutes, 6 personnels service administra 5 enseignants, 26 personnels éducatifs, 3 surveillants de nuit, 3 chefs de service, 1 adjointe de direction, 1 directrice	13,45 ETP pour 19 personnes physiques. Répartition transversale de nombreux professionnels : fonction appui et fonction support, mais également ateliers. <u>Educatif et social (ME, ES, Ass. Sociale : Educ sportif) -> environ 7 etp</u> AS : 0.35 ES : 3 ME : 3 Educ sportif : 0.60 CESF : 0.25	70



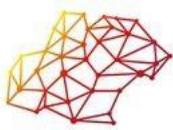
				<p><u>Pédagogique (ETS, éduc technique, Education nationale) -> environ 3 ETP</u> ETS : 0.25 ; Educ technique : 1 ; Education nationale : 1.7</p> <p><u>Thérapeutique (Psychomot, ortho, psychologue, médecin) -> environ 2 ETP</u> Psychologue : 0.6 ; Infirmière : 0.25 ; Orthophoniste : 0.50 ; Psychomotricien : 0.50 ; Médecin coordo : 0.15</p> <p><u>Encadrement</u> Directeur : 0.30 ; Responsable de dispositif DITEP + SESSAD + démarche qualité : 1</p>	
ORGANISATION	<p>Comment avez-vous organisé le travail en intermodalités ?</p>	<p>Nous ne parlons plus de modalités mais d'outils au service du parcours des jeunes. Les modalités restent uniquement sur le plan administratif (notifs, fiche liaison, etc.)</p>	<p>A partir du parcours, besoins et aspirations de l'enfant</p>	<p>Travail de rapprochement des équipes de l'ITEP et du SESSAD</p>	<p>Groupes de besoins (âge et territoire comme indicateur et non indicat°). Pour chaque groupe la même équipe interdisciplinaire propose l'ens. des modalités (1 seul lieu pour l'accueil de nuit mutualisé)</p>
	<p>Tous les jeunes, selon les besoins de leur parcours, peuvent-ils bénéficier de l'ensemble des modalités du DITEP ?</p>	<p>Evidemment</p>	<p>Oui par principe</p>	<p>Oui > avec des contraintes liées aux <u>places en internat</u> et à la possibilité et à la <u>pertinence d'accueil en même temps au sein du château d'Urac</u></p>	



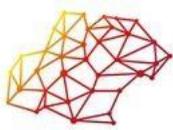
<p>Les fonctions de coordination et de référence sont-elles différenciées ?</p>	<p>OUI – Pourquoi ? Notion de coordonnateur de parcours DITEP et de personne ressource selon situations</p>	<p>OUI – Pourquoi ? Fonction identifiée et travaillée avec les équipes de cadres et référents</p>	<p>OUI – Pourquoi ? Les éduc spécialisés ont une mission de coordination du projet global du jeune quand d'autres profs peuvent être en référence uniquement d'une médiation (notamment les Moniteurs éduc)</p>	<p>OUI – Pourquoi ? Coordination assurée et attribuée au sein de l'équipe éducative Référence : choix du jeune</p>
	<p><input type="checkbox"/> NON – Pourquoi ?</p>	<p><input type="checkbox"/> NON – Pourquoi ?</p>	<p><input type="checkbox"/> NON – Pourquoi ?</p>	<p><input type="checkbox"/> NON – Pourquoi ?</p>
<p>La coordination est-elle une fonction identifiée dans l'organigramme ? Si oui, par qui est-elle tenue ?</p> <p>Combien de professionnels sont-ils rattachés à cette mission ?</p>	<p>Oui</p>	<p>Oui</p>	<p>Un travail sur des fiches de fonctions a été mené de mai 2021 à février 2022. Démarche globale : Educatrice Spécialisée – Moniteur Educateur – coordonateur de parcours/projet</p>	<p>Non</p>
	<p>Tous les éducateurs spécialisés, fonction d'éducateur spécialisé-coordonnateur de parcours</p>	<p>Par un éducateur spécialisé devenu coordonnateur de parcours en lien hiérarchique avec la direction</p>		
	<p>18 ES-coordo</p>	<p>1</p>	<p>Les éducateurs spécialisés Les éducateurs sont coordonnateurs de parcours/projets</p>	<p>Chaque éducateur a pour partie dans sa mission d'assurer de 3 à 8 coordinations</p>
<p>La référence est-elle une fonction identifiée dans l'organigramme ?</p>	<p>Non</p>	<p>Non</p>	<p>Oui au sens éducatif</p>	<p>Non</p>
		<p>Animateurs 1^{ère} et 2^{ème} catégorie</p>	<p>M.E et E.S</p>	



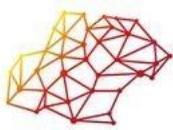
	<p>Si oui, par qui est-elle tenue ? Combien de professionnels sont-ils rattachés à cette mission ?</p>	<p>Potentiellement 12 professionnels (5 ME et 7 enseignants)</p>	<p>26</p>	<p>6</p>	
	<p>Quelles sont les missions rattachées à la coordination de parcours ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Coordination de projet de soin DITEP ‣ Lien privilégié avec la famille et les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ En amont de l'admission renseigner la famille et l'enfant sur les perspectives d'un accompagnement DITEP ‣ Travailler en amont et en aval de la prise en compte (prise de contact avec des partenaires extérieurs, familles, écoles...) et participer à la commission d'admission de l'enfant, recueillir des informations et documents nécessaires à l'admission ‣ Faciliter la modification du parcours en interne entre les différents services /modes d'accompagnement ‣ Assurer les phases « étape », les(ré) orientations des enfants, adolescents et jeunes adultes et de fin d'accompagnement ‣ Assurer le service de suite le « post DITEP » ‣ En concertation avec les chefs de service et l'équipe pluridisciplinaire, coordonne et organise le parcours des 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Porteur du projet d'accompagnement en mobilisant les ressources existantes sur le territoire (notion de parcours). 	



			<p>enfants au sein du DITEP jusqu'à leur sortie</p> <ul style="list-style-type: none"> ‣ Impliquer l'enfant, sa famille ou ses représentants légaux et favoriser l'expression de leurs attentes et besoins. ‣ Rechercher des réponses aux besoins et aspirations exprimés par l'enfant et sa famille ‣ Avoir un rôle de médiateur entre l'enfant, sa famille et les professionnels internes et externes au DITEP ‣ Lien avec les acteurs de l'Education Nationale 		
Quelles sont les missions rattachées à la référence de parcours ?	RAS			Le référent éducatif -> rend compte de l'accompagnement dans sa dimension éducative : médiation proposée, espace d'accompagnement en internat ...	Pas de référence de parcours identifiée en tant que mission.
Quelles compétences attendues pour la coordination ?	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Connaissance poussée du fonctionnement du DITEP, des partenaires, du projet de soin des enfants en coordination ‣ Capacité de communication et d'écriture. 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Savoir expérientiel sur le public accompagné ; enfants, adolescents et jeunes adultes. ‣ Compétences techniques de communication et de savoir-être. ‣ Compétences organisationnelles et 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Compétences et capacités de communication à la fois écrites et orales ‣ Bonne autonomie et gestion du temps de travail ‣ Capacités organisationnelles ‣ Résolution de problème ‣ Travailler en réseau 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Capacité à faire des liaisons entre les différents services et espaces du territoire de vie du jeune (y compris dans les interstices) pour faciliter, soutenir, développer la notion d'environnement capacitant : tenir avec et tenir ensemble. ‣ Tenir et soutenir le cadre du soin pour soutenir l'expérience de la rencontre. 	



		<p>réductionnelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> ‣ Savoir développer et animer des rencontres partenariales. ‣ Capacité à effectuer une veille juridique et sociale. ‣ Capacité d'analyse, de synthèse et de recherche ‣ Capacité à travailler en équipe pluri professionnelle ‣ Capacité à respecter la confidentialité/RGPD 		
Quelles compétences attendues pour la référence ?	RAS	Mise en œuvre du PPA et interface directe avec le partenaire qui concerne le parcours		
Atouts de votre organisation ?	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Couverture géographique ‣ Implantation dans les lieux de scolarisation ‣ Liens partenariaux ‣ Capacités d'adaptation aux besoins des jeunes accompagnés 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Connaissance de la fonction et repérage des équipes sur la fonction 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Une démarche d'acculturation est à l'œuvre s'inscrivant dans une logique de parcours dans et hors les murs. 	
Difficultés de votre organisation ?	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Etablissement « mère » éloigné de l'agglomération. ‣ Persistance de deux FINESS distincts. ‣ Difficultés de recrutement sur certains métiers. 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Multi-sites 	Structure qui peut fonctionner de façon autosuffisante : infrastructures riches Gymnase, piscine, piste de sécurité routière, ateliers pédagogiques.	



	<p>Envisagez-vous des changements ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Développer des formes de travail pour être au plus près des situations et de leurs besoins évolutifs ‣ Accentuer le travail avec l'ASE pour les usagers souffrants de double vulnérabilité, ‣ Développer la prévention et étayer les accompagnements des situations complexes en lien avec le DITEP 66 	<p>‣ A voir en avançant.</p>		
	<p>Autres éléments saillants</p>	<p>RAS</p>			

A.M.E.F.P.A
(Association des Mineurs pour l'Enfance, la Famille et les Personnes Agées)

Le château d'Urac



IME – 67 places

ITEP – 24 places

SESSAD – 30 places

60,98 ETP -> 70 salariés + 6 enseignants Education

Choix organisationnels et de l'expérience de la coordination et de la référence

Constats

Un établissement autosuffisant avec des infrastructures riches et diversifiées

Le parcours c'est au sein de l'établissement

Fonctions éducatives ES & M.E
avec des missions proches -> référents projet / éducatif

Enjeux

Ouverture à et sur l'environnement

Nous ne sommes qu'une part de la réponse

Comment accompagner les parcours ?

Avec quels professionnels ?

*Esprit enclenché :
la démarche est d'inscrire une logique asynchrone (tout le monde n'a pas la même temporalité de mise en œuvre),*

Choix organisationnel mené au château d'Urac

Démarche institutionnelle par étape

1- Mise en œuvre de fiches de fonctions

M.E

E.S

Coordinateur de parcours / projet

C.E.S.F

E.J.E

A.S

....

...

2 – travail sur les zones de croisement des missions éducatives

CHAMP D'INTERVENTION	ARTICULATION				
	ES	ME	EJE	CESF	AS
Animation des médiations de groupes	- oui - <i>propose (fiche action) + anime + garant de l'articulation des fiches action des différentes médiations</i>	- oui - <i>propose (fiche action) + anime</i>	- oui - <i>propose (fiche action) + anime + garant ...</i>	- oui - <i>propose (fiche action) + anime + garant ...</i>	- non -
Intervention en soirée sur les groupes	- oui - en complément des ME	- oui - prioritairement positionné	- oui - en complément des ME	- oui -	- non -
Référent du jeune	- oui -	- oui - rend prioritairement compte des médiations auxquelles il participe	- oui -	- oui -	envisageable en fonction des situations
Occupe la fonction de coordinateur Parcours/Projet	envisageable	- non -	envisageable	envisageable	envisageable en fonction des situations
Conception et conduite de projet partenariat/réseau	- oui - en complément des ME	- oui - prioritairement positionné	- oui - en complément des ME	- oui -	- oui - pour envisager des réponses nouvelles
.....					

3 – le coordonnateur de parcours / projet

N'exerce pas cette mission à temps plein.

Occupe une place qui se situe à l'interface du cadre et de l'équipe pluridisciplinaire,
-> sans lien hiérarchique avec ses membres.



Dispose d'un temps d'intervention indirect lui permettant d'assurer sa mission

Volume horaire en fonction du nombre de suivis et des missions spécifiques confiées. Au-delà d'une logique quantitative pure, cette donnée sera à analyser au regard la lourdeur des accompagnements selon trois logiques :

- ✓ Accompagnement très étayant -> Il s'agit de situations pour lesquelles un accompagnement continu est nécessaire avec des réajustements permanents chaque semaine.
- ✓ Accompagnement classique -> Il s'agit de situations pour lesquelles le projet se réalise tel que défini lors du PPA
- ✓ Accompagnement allégé -> Il s'agit de situations pour lesquelles l'intervention se limite à un suivi éloigné et très ponctuel.

COMOP MATEO du 07/06/23



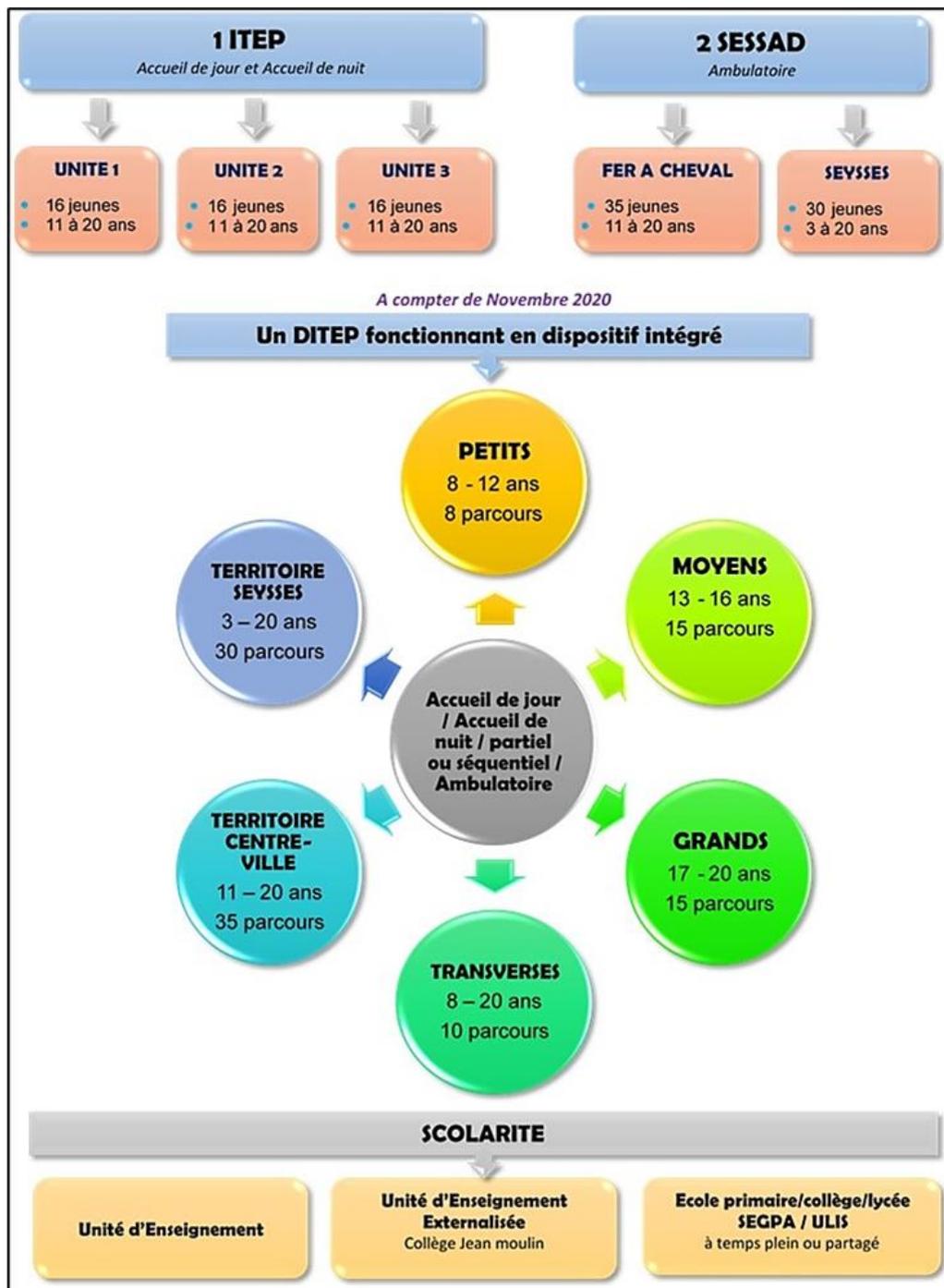
caspe2a

Association pour le Soin et la Protection
de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte

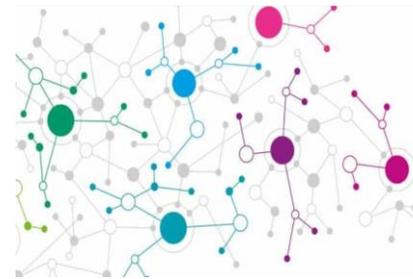
Dispositif Médico-Social

DITEP CHATEAU SAGE

Coordination / Référence



L'âge un
indicateur
pas une
indication



Passage en dispositif

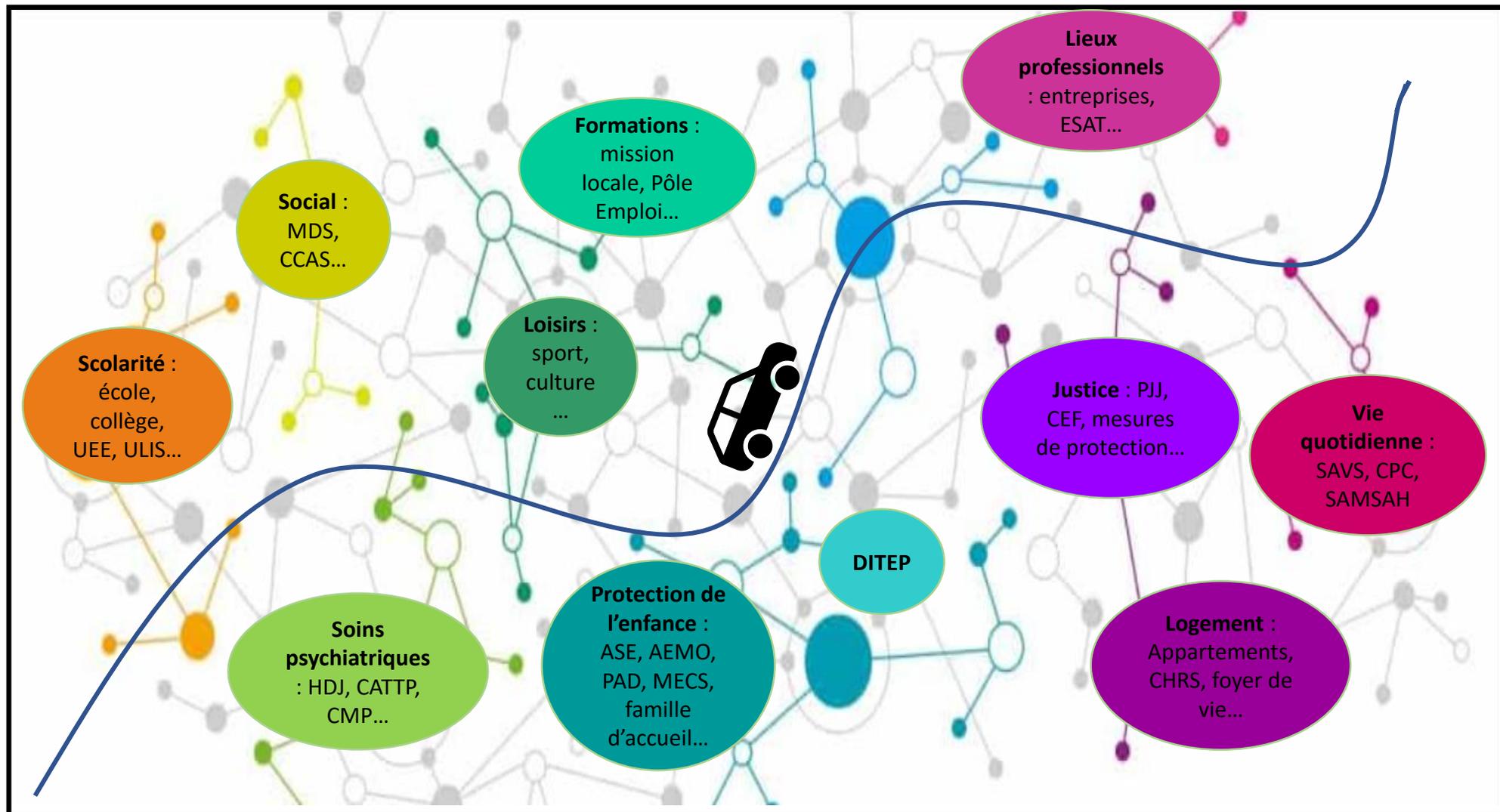
- Fin des 3 unités 14/20 ans et réorganisation en groupe d'âge
- Abaissement de l'âge : Création d'un groupe de PETITS 7/12 ans
- Création de l'équipe TRANSVERSE dédiée aux situations à multiples vulnérabilités
- réajustement selon deux territoires = deux dispositifs
- Transformation des 2 SESSAD en groupe proposant les différentes modalités

Soutenir, être avec

Tenir dans le temps et la répétition

Accueillir
sur un
temps long
et sans
attente

Contenir,
proposer
un cadre
confrontant



La coordination de parcours : une question de rencontre